

Burundi : Le comité de soutien de Patrice Faye tire la sonnette d'alarme

RFI, 26 août 2011 Patrice Faye, un Français de 58 ans, a été condamné à 25 ans de prison pour viol sur mineures au Burundi. Cet homme, très connu dans le pays où il s'est investi depuis plus de trente ans dans des activités humanitaires et culturelles refuse depuis quelques jours les visites de ses amis. Il refuse également de se nourrir. Sa vie serait en danger. Patrice Faye semblait tenir le coup jusqu'ici. Mais depuis une semaine environ, tout a changé, « un peu comme si un ressort s'était cassé », selon les membres de son comité de soutien à Bujumbura. Un de ses proches, Jean-Luc a été l'un des derniers à lui parler : « Nous nous inquiétons de l'enfermement en prostration dans lequel Patrice se trouve. Alors qu'il venait et se rendait tous les jours au parloir pour recevoir et nos visites et nos repas, il ne veut plus recevoir aucun contact, ni aucune aide de notre part ». Cet ami de longue date de Patrice Faye est encore sous le choc de ce qui est passé en fin de semaine lorsqu'il est allé en visite à la prison, panier sous le bras. Là, on lui a dit que Patrice Faye ne voulait plus le voir : « Il nous a fait savoir qu'il ne souhaitait pas que sa peine de 25 ans de prison nous contraigne nous et sa compagne à subir 25 ans de souffrances, d'attente. Alors on est très inquiets pour ça ». Patrice Faye clame son innocence depuis son arrestation. Malade, on lui a refusé son transfert dans un hôpital, a annoncé son fils Gaël « il y a deux semaines. Il semble donc avoir baissé les bras et ses amis demandent aux autorités burundaises d'agir : « Il se considère injustement condamné. Il souhaiterait avoir des enquêtes neutres et un procès équitable ». Condamné à 25 ans de prison pour viol, Patrice Faye a fait appel d'abord le 26 août. Les autorités, qui sont soumises à de fortes pressions françaises, pourraient programmer un nouveau procès dès les premiers jours de septembre.